

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG2205 Culture anglaise et néerlandaise			
Ancien Code	PERG2B25CAN	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEGB2250		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Giovannina ROSA (giovannina.rosa@helha.be) Céline DUBY (celine.duby@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Mélanie BAELEN (melanie.baelen@helha.be) Laurie GOFFETTE (laurie.goffette@helha.be) HELHa Loverval Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be) Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Anglais, Néerlandais, Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant.e sera amené.e à s'approprier des notions culturelles en relation avec les langues enseignées.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de/d' :

mobiliser sa connaissance des aspects culturels des pays dans lesquels la langue étudiée est une langue véhiculaire, par exemple les aspects historiques, artistiques et/ou littéraires ;
analyser et interpréter les textes littéraires et les œuvres d'art dans leur contexte culturel, historique et social;

établir des comparaisons et des contrastes entre les cultures de différents pays et régions où la langue étudiée est parlée, et les confronter à sa propre culture.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG2B25CANA Culture anglaise et néerlandaise : anglais 30 h / 2 C

PERG2B25CANB Culture anglaise et néerlandaise : néerlandais 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG2B25CANA Culture anglaise et néerlandaise : anglais 20

PERG2B25CANB Culture anglaise et néerlandaise : néerlandais 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les deux activités d'apprentissage (culture anglaise et culture néerlandaise) doivent être présentées : si l'une de ces parties n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
 Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Culture anglaise et néerlandaise : anglais			
Ancien Code	13_PERG2B25CANA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEGB2251		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

- étude de la culture de la Grande Bretagne et de l'Irlande, plus particulièrement, de l'histoire de ces deux pays, leurs similitudes et différences.
- étude dans le contexte historique des principaux courants littéraires et des auteurs majeurs de la littérature de ces pays

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1

Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.3

Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

4.4

Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

4.5

Apprécier la qualité des documents proposés

Etablir les liens entre faits du passé et leur impact sur le présent

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Etude des cultures britannique et irlandaise et méthodologie de cet enseignement, tout particulièrement de l'histoire de ces deux pays.
- Etude de textes littéraires en relation avec le contexte historique abordé
- Littérature : 1 ouvrage de la littérature classique (seconde moitié 19^{ème} - vingtième siècles)

Démarches d'apprentissage

- exposé de la matière et diverses séances de questions- réponses.

- power points; vidéos et outils numériques aident à une meilleure compréhension de la matière

Dispositifs d'aide à la réussite

- séances de questions-réponses lors de chaque début de cours

Sources et références

-PP disponibles sur Connected et diverses sources en ligne communiquées à l'étudiant durant le semestre, en complément de la matière dispensée.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- vidéos; youtube; BBC

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cet examen mixte (oral et écrit) se fait conjointement à l'examen d'anglais général

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
 Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Culture anglaise et néerlandaise : néerlandais			
Ancien Code	13_PERG2B25CANB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEGB2252		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Néerlandais		

2. Présentation

Introduction

Au sein de cette activité d'apprentissage, l'étudiant.e sera amené.e à s'approprier des notions culturelles en relation avec la langue néerlandaise.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de/d' :

- mobiliser sa connaissance des aspects culturels des pays dans lesquels la langue néerlandaise est une langue véhiculaire, par exemple les aspects historiques, artistiques et/ou littéraires ;
- analyser et interpréter les textes littéraires et les œuvres d'art dans leur contexte culturel, historique et social;
- établir des comparaisons et des contrastes entre les cultures de différents pays et régions où la langue étudiée est parlée, et les confronter à sa propre culture.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Une connaissance de l'histoire des pays dans lesquels la langue néerlandaise est parlée (e.g. les événements clés, les périodes de conflit, les mouvements sociaux et politiques importants, et leur impact sur la culture, ...)
- Une compréhension de la littérature associée à la culture de la langue étudiée (e.g. les mouvements artistiques, les genres littéraires, les styles et les tendances).
- Une connaissance des traditions culturelles, des célébrations et des événements sociaux importants associés à la culture de la langue étudiée.

Démarches d'apprentissage

Dans le cadre des activités en présence de l'enseignant, et en autonomie, les étudiant.es seront amené.es à :

- participer à des séances théoriques où les éléments culturels seront présentés par l'enseignant, un pair ou un conférencier invité ;
- analyser des documents écrits et audio-visuels ;
- organiser/participer à des visites guidées ;
- collaborer sur des projets de recherche.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Feedback
- SAR (service d'aide à la réussite)
- Entretiens individuels
- Tutorat
- ...

Sources et références

Livres/manuels scolaires:

- Rietbergen, P. & Seegers, G. (1998). De geschiedenis van Nederland in vogelvlucht: van prehistorie tot heden. Bekking & Blitz.

Dictionnaires/traducteurs en ligne:

- Mijnwoordenboek.nl
- Reverso.net
- Deepl.com

Sites internet:

- Nedbox.be
- Wallangues.be
- Youtube.com

Applications mobiles:

- Babbel
- Duolingo

...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- références mentionnées ci-dessus;
- livres;
- PowerPoints;
- présentations des étudiant.es
- ...

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pendant le semestre, l'étudiant.e sera testé.e régulièrement de manière formative sur le contenu de l'AA via des présentations orales. Il/Elle effectuera des recherches sur des aspects spécifiques de la culture d'un pays où la langue étudiée est parlée, et présentera ses résultats.

L'étudiant.e sera également évalué.e de manière certificative en fin de semestre lors d'un examen oral. Il/Elle démontrera ses connaissances sur les contenus vus et présentés au cours.

La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des 2 professeurs concernés par l'UE, à raison de 50% pour la partie de Mme Hardy (AA culture néerlandaise) et 50% pour la partie de Mr Nicaise (AA culture anglaise).

Si l'étudiant.e souhaite signer l' (ou les) examen(s), l'indication "PR" apparaîtra à l'AA et remontrera à l'UE. En cas de non présence et non signature, c'est l'indication "PP" qui apparaîtra à l'AA et remontrera à l'UE.

Pondérations

	Q1	Q2	Q3

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).